



Le CCAS et la ville de Lumbres
organisent l'opération

« La boîte à petits bonheurs »

Offrez une boîte remplie de surprises **aux enfants des**



En quoi ça consiste...

L'idée est d'apporter un peu de chaleur humaine, de soutien, de réconfort pendant les fêtes de fin d'année en offrant une boîte à chaussures remplie de petites attentions aux enfants moins chanceux.

Ces boîtes sont constituées par tout un chacun. Elles seront déposées à la mairie de Lumbres ou dans vos mairies respectives, puis seront offertes aux enfants des bénéficiaires des Restaurants du Cœur pour Noël.

Le mode d'emploi de la boîte...

1. Prenez une belle boîte à chaussures vide
2. Remplissez de petits objets, de denrées **NON PÉRISSABLES** et de divers petits cadeaux :
Exemples : bonbons, biscuits sucrés ou salés, gants, bonnets, chaussettes, écharpes, baumes à lèvres, échantillons de parfums, stylos, livres, jeux de cartes, peluches, jouets etc...
Pas de denrées périssables, d'objets tranchants, d'objets cassés ou très usagés
3. Ajoutez une petite carte de vœux ou un petit mot pour l'enfant qui ouvrira la boîte
4. Emballez la boîte comme un cadeau de Noël (boîte et couvercle séparés)
5. Indiquez impérativement **sur la boîte** si elle est destinée à une fille ou un garçon, en précisant la tranche d'âge (de 0 à 1 an / 1 an à 4 ans / 5 ans à 8 ans / 9 ans à 12 ans / 13 ans à 15 ans)
6. Déposez votre boîte dans votre mairie avant le 10 décembre 2020 dernier délai, pour une distribution au sein des Restaurants du cœur le jeudi 17 décembre.
7. Souriez ! Votre boîte sera offerte à un enfant qui n'aura pas le même Noël que vous.

on compte sur vous.

Merci à tous pour votre générosité !

Therese

IPNS

